

# BULLETIN pour la GREVE INTERPRO

A PHOTOCOPIER ET DISTRIBUER

N°3 - vendredi 9 mai 2003

Les bulletins peuvent être consultés sur le site du  
CSR : [perso.wanadoo.fr/csr](http://perso.wanadoo.fr/csr)

Pour recevoir le bulletin tous les soirs  
Pour envoyer vos infos,  
Inscrivez-vous à : [courant.s.r@wanadoo.fr](mailto:courant.s.r@wanadoo.fr)

Dans ce numéro 3, vous trouverez d'abord des infos sur le secteur de l'Education dans lequel la grève se généralise encore plus avec la journée d'action nationale de tous les syndicats ; sur la SNCF où nous précisons nos infos ; sur les PTT et la Santé où nous reproduisons le tract de l'Hôpital de Caen qui appelle à la grève reconductible.

Nous joignons le bulletin de l'UGFF-CGT qui fait un travail similaire au notre pour la Fonction Publique. Pour finir le tract du CSR sur les Retraites qui explique l'enjeu historique de la bataille pour les Retraites.

En document joint, le tract de la FD SUD-Rails

GR = Grève Reconductible

## Présentation du bulletin

Depuis maintenant un mois et demi des salariés de l'éducation Nationale se sont engagés dans une grève reconductible afin de s'opposer à la décentralisation, aux licenciements de précaires et à la casse des retraites. Très rapidement les grévistes se sont dits favorables à un mouvement d'ensemble public-privé.

Cet appel faisait écho à celui porté par le collectifs des entreprises en lutte (Daewoo, ACT, Alstom,...) qui avait organisé une manifestation nationale à Paris le 21 mars pour la défense de l'emploi et de la protection sociale.

Alors que des dizaines de milliers de travailleurs sont déjà entrés en lutte dans ces secteurs mais aussi ailleurs, leur appel ne reçoit que peu d'écho de la part des directions syndicales. Les conditions dans lesquelles se préparent la grève du 13 mai sont préoccupantes puisque le mot d'ordre de **grève reconductible** est encore très minoritaire dans la bouche de nos dirigeants confédéraux.

Alors que les secteurs déjà en lutte devraient être appuyés afin de préparer une extension interprofessionnelle, peu de soutien leur est apporté. Les militants de notre courant ont déjà interpellés leurs dirigeants respectifs afin de demander à ce qu'une campagne de soutien soit immédiatement apporté, ne serait qu'en faisant savoir par tract ou par bulletin l'importance de ces luttes. Globalement nos demandes n'ont pas trouvé d'aboutissement.

Notre Courant n'a jamais souhaité de substituer aux confédérations mais au contraire pallier à leurs faiblesses (il est vrai nombreuses à l'heure actuelle). C'est ce que nous faisons aujourd'hui en proposant la réalisation d'un **bulletin de grève national, quotidien et interprofessionnel**. Jusqu'à ce que les confédérations se chargent de coordonner réellement les luttes en cours ou jusqu'à la création d'un comité national de grève, le CSR produira donc ce bulletin. C'est en effet la fonction du syndicalisme que de coordonner les luttes.

**Nous proposons à tous les syndicats, les sections, les AG et les militants investis dans la lutte, quelques soit leur secteur et leur appartenance syndicale, de nous faire parvenir des informations sur l'état de la mobilisation et sur les initiatives locales ou de branche professionnelle.** Nous recevrons ces informations par mail jusqu'à 22 heures pour les synthétiser et les produire sous la forme d'un bulletin de grève à 23 heures. Celui ci pourra être diffusé le matin dans les AG ou servir à enrichir les débats dans les entreprises.

Il est nécessaire que tous les grévistes ( ou les futurs grévistes) puissent s'approprier ces informations et les reprendre à leur gré. Elle ne sont pas la possession du CSR. Il en est de même pour le contenu de nos tracts qui peuvent être repris en intégralité, en partie, voire même transformé si des syndicats ou des militants désirent les utiliser localement comme matériel de propagande en vue de la généralisation de la grève.

Vous pouvez consulter les bulletins quotidiens de grève sur notre site (<http://perso.wanadoo.fr/csr>). Nous pouvons également vous le faire parvenir systématiquement tous les soirs si vous inscrivez à notre liste.

## Education:

Suite à la journée de manifestations du 6 mai, la grève reconductible s'est bel et bien étendue. Les académies déjà mobilisées avant les vacances (Toulouse, Montpellier, Normandie,...) sont reparties dans l'action avec de fortes participations aux AG qui votent la grève reconductible. La région parisienne a connu un accroissement très net du nombre d'établissements désormais en GR. L'évolution est nette dans le primaire et ce dans pratiquement tous les départements d'Ile de France. Mais ce qui est surtout notable c'est l'entrée en lutte d'académies pour l'instant très passives: Grenoble, Amiens, Nord-Pas de Calais,...

Ce qui n'empêche cependant pas que des freins importants demeurent. L'appel de 5 fédérations de l'éducation (FSU, UNSA, FAEN, CFDT, CGT) à une nouvelle grève le 19 mai est une véritable trahison alors que des dizaines de milliers de salariés sont déjà en grève reconductible. C'est également le meilleur moyen de refuser de faire du 13 le déclencheur de la

grève reconductible interpro. De son côté le SNUIPP, malgré son supposé appel à la grève reconductible à partir du 6 mai, fait tout son possible pour que cet objectif ne se réalise pas. La grève s'étend donc principalement grâce à la mobilisation sur le terrain et l'organisation de "brigades" qui vont débrayer les établissements et les écoles.

C'est également cette méthode d'action qui est mise en place dans un nombre croissant de départements pour préparer les salariés des services publics et des entreprises à la grève reconductible à partir du 13.

L'attitude de blocage confirmée des principales fédérations de l'Education oblige la coordination nationale de samedi à assumer pleinement sa fonction d'organisation de la grève nationale. Il est donc nécessaire que tous les départements envoient des délégations mandatées afin de permettre une plus grande efficacité et une plus grande capacité d'intervention. Cela permettra aussi d'éviter qu'une des tendance de l'extrême gauche continue d'utiliser la mobilisation en cours afin d'orienter la coordination dans une simple fonction d'agitation. Il semble indispensable, au contraire, que la coordination se prépare, avec un tract national, à s'appuyer sur la grève interpro du 13 pour pousser un maximum de secteurs à rentrer dans la GR. L'idée peut être intéressante de reproduire à une plus grande échelle la tactique adoptée pour le premier mai à Paris: les cortèges d'établissements se disposent sur les bords de la manif en "haie d'honneur" et incitent leurs camarades à les rejoindre dans la GR.

Ci-dessous, le tract d'appel à la manif des ouvriers du nettoyage. Les travailleurs en grève de l'Education en Région Parisienne ont décidé de se joindre à cette manif pour construire la solidarité interpro et la convergences des luttes.



17, bd de la Libération  
93200 ST-DENIS  
Tél. : 01 42 43 35 75

**Appel à la grève générale**  
**Le lundi 12 mai 2003**  
**Dans les entreprises de nettoyage**  
**Et de manutention ferroviaire**  
**et aéroportuaire**



Syndicat Nettoyage  
4, rue de la Martinique  
75018 PARIS  
Tél. : 01 40 34 71 80

### **Halte à l'exploitation et au mépris**

Nous sommes plusieurs dizaines de milliers de salariés travaillant pour les entreprises de nettoyage et de manutention (ISS ABILIS, ONET, ISOR, Groupe GOM, SIN & STES, PENAUILLE, AAF LA PROVIDENCE, Groupe RENOSOL, AZUR NET, CAPRICORNE, ARCADE, CHALLANCIN, ETANEUF, ENCI, SAMSIC, EURONETEC, FRANCE-NET, etc...).

La France compte aujourd'hui 12 093 entreprises de propreté de manutention ferroviaire et aéroportuaire qui font un chiffre d'affaires de 6,175 milliards d'€uros et emploient 326 431 salariés (source : INSEE 2002).

Notre situation économique et sociale est des plus critiques parmi le monde du travail. Nous pouvons dire que nous sommes des travailleurs surexploités :

- Contrats de travail précaires (de 2h, 3h à 6h par jour)
- Des salaires de misère
- Des conditions de travail d'un autre âge
- Des droits bafoués
- Notre dignité piétinée, des libertés contestées ; nous ne rencontrons que le mépris de nos patrons.



Collectif de Sections  
Syndicales du Nettoyage  
46, rue Truffaut  
75017 PARIS  
Tél. : 06 75 63 68 55



CFDT-FGTE  
Groupe technique  
national sous-traitance  
168, rue Lafayette  
75010 PARIS  
Tél. : 01 53 35 00 40

## **Nous revendiquons :**

- **Le respect de notre dignité de travailleurs**
- **L'arrêt de la précarité (par l'embauche définitive des CDD et intérimaires)**
- **L'augmentation des salaires pour tous**
- **Un 13<sup>ème</sup> mois et une prime de vacances pour tous**
- **L'abrogation de la classification bidon de la propreté**
- **Une convention collective du nettoyage unique et revalorisée**
- **Une meilleure protection sociale (retraite à 55 ans et améliorée)**
- **La diminution des cadences de travail**
- **Le respect de l'obligation des visites à la médecine du travail**
- **Un contrôle médical renforcé notamment sur les sites nucléaires et hospitaliers**
- **Le cumul possible des congés payés sur 2 ans pour les vacances au pays**

Comme dans tous les secteurs professionnels, nous, salariés du nettoyage, n'acceptons pas les conditions qui nous sont imposées.

Appuyés par notre intersyndicale - collectifs de sections syndicales CGT du nettoyage, CFDT-FGTE groupe technique national sous-traitance, SUD Nettoyage et CNT Nettoyage, nous vous appelons à faire grève toute la journée du lundi 12 mai 2003 et à manifester.

La victoire est possible comme chez ARCADE où les salariées ont obtenu gain de cause sur une partie de nos revendications.

***Rendez-vous fixé:***

**Lundi 12 Mai à 11h devant le siège d'ISS ABILIS**

***65, rue Ordener 75018 Paris, Métro Marcadet Poissonnière***

**Pour Manifester tous ensemble tous ensemble**

**jusqu'au métro Stalingrad**

Nous nous rendrons ensuite au siège de la F.E.P. (Fédération patronale des entreprises de propreté) à Villejuif, où nous demanderons à être reçus pour exiger que nos revendications légitimes soient satisfaites.

***L'union fait la force, ne l'oublions pas !***

***Cette action ne restera pas sans lendemain !***

## **SNCF**

Contrairement à ce que nous avons annoncé, il n'y a pour l'instant que deux fédérations de cheminots à appeler à la grève reconductible, SUD-Rails et FO. Les autres FD freinent la mobilisation. Un tract appelant les cheminots à « garder leurs forces » et arrêter l'action pourraient être même distribué.

La question de la reconduction est cependant déjà posée par certains établissements, il y aurait 35 préavis de grève déposés dont 25 reconductibles.

Pour SUD-Rails, les cheminots doivent pouvoir décider de la suite du mouvement, c'est pourquoi la Fédération déposera un préavis reconductible à partir du 14 à 8H00.

## **PTT**

Le 6 mai le syndicat SUD-PTT a appelé les postiers de Haute Garonne à la grève reconductible sur les mots d'ordre unitaires nationaux.

## **Santé**

Certains hôpitaux se sont déjà positionnés pour une grève reconductible à partir du 13. Voir le tract joint du CHS de Caen.



# Chs de Caen

93 rue Caponière 14012 Caen

Tél : 02.31.30.50.50 – Fax : 02.31.30.50.55 – Email : cgt.chs.caen@wanadoo.fr

## *Le 13 Mai : pour nos retraites tous en grève, tous à la manifestation*

*La réforme Raffarin/Fillon des retraites c'est une baisse programmée des pensions de 20 à 30%. Elle remet en cause le droit à la retraite à 60 ans : il faudra travailler jusqu'à 65 ans ou plus pour avoir une retraite permettant de vivre et non de survivre !*

*L'ensemble des organisations syndicales ont rejeté le projet du gouvernement.*

*Le 13 Mai, elles appellent à faire grève et à manifester.*

Ensemble, refusons :

- La prolongation, dans le public, de la durée de cotisation à 40 ans pour une retraite complète.
- La double pénalisation des années manquantes par une décote de 3% par an !(5% après 2008).
- Le calcul de la pension sur le salaire des 3 dernières années et non plus des 6 derniers mois.
- La suppression pour les retraités des reclassements accordés aux actifs.
- L'accroissement de la CSG.

Les jeunes, qui entrent désormais dans la vie active vers 25 ans (études pour certains, chômage et précarité pour les autres) sont particulièrement visés.

Les femmes (carrières interrompues ou temps partiels) devront-elles se contenter d'une " retraite d'appoint " ?

## **Exigeons l'égalité entre les secteurs publics et privés**

### **C'est à dire**

- 37,5 annuités de cotisations pour une retraite complète dans le public et le privé
- Une pension égale à 75% du meilleur salaire, pour une retraite complète .
- La prise en compte des années de formation, de chômage, de temps partiel, comme années de cotisations complètes.

### **Dans la fonction publique, exigeons**

- L'indexation des pensions sur les carrières des actifs, et le maintien du calcul de la retraite sur le salaire des 6 derniers mois.
- L'intégration de l'ensemble des primes dans le salaire pour le calcul de la retraite.

## **Il est temps aussi de donner un coup d'arrêt aux attaques tous azimuts du gouvernement**

- Le démantèlement, la régionalisation et la privatisation des services publics, dont la santé.
- Les suppressions d'emplois (30 000 prévus en 2004) dans la fonction publique.
- La " réforme " de l'assurance maladie : mise en place d'une santé à 3 vitesses aggravant l'inégalité face à la maladie.

***Le 13 Mai doit être une journée de mobilisation à la hauteur de ces enjeux.***

***Nous appelons tous les personnels à se déclarer grévistes.***

- Fermeture totale de tous les services qui ne relèvent pas du "service minimum" (c'est à dire qui ne fonctionnent pas les dimanches et jours de fête)
- Dans les autres services nous appelons le personnel à se déclarer gréviste. C'est au directeur d'organiser ensuite le service minimum en désignant parmi les grévistes ceux qui devront assurer le service s'il n'y a pas assez de non-grévistes.

**Le Syndicat CGT du CHS s'est adressé aux sections syndicales *Sud* et *CFDT* pour leur proposer de s'associer aux modalités suivantes :**

- **Piquets de grève dès 6h45 aux portes de l'établissement**
- **Rendez-vous à partir de 9H30 aux locaux syndicaux pour un départ groupé à la**

***Manifestation à Caen 10 h30 Place du Théâtre***

Dès maintenant la question de la poursuite de l'action au-delà du 13 Mai se pose.

Le but de notre mouvement n'est pas de "protester" contre les projets gouvernementaux mais d'obtenir le retrait du projet Raffarin/Fillon. Pour cela, la poursuite de la grève au delà du 13 Mai se pose.

Dores et déjà, dans l'éducation nationale, des établissements sont en grève reconductible.

Le 6 Mai les enseignants seront en grève et nous enverrons une délégation à leur assemblée.

**Nous proposons que la poursuite de la grève au C.H.S. de Caen au-delà du 13 mai soit débattue dans chaque service.**

*Une assemblée générale aura lieu le 13 Mai à 14 h*

***(Salle des Conseils de Service)***

**Prévoyez dès maintenant d'y venir nombreux car la poursuite d'une grève ne peut se décider à quelques uns !**

***Manifestation nationale à Paris  
Dimanche 25 Mai***

Prévoyons dès maintenant une participation massive à cette manifestation où nous devons être plus d'un million !

*Face à l'ampleur des attaques dont nous sommes l'objet, il n'y a pas d'autre choix que de résister, de se mobiliser jusqu'au retrait des projets gouvernementaux  
Le principal allié du gouvernement c'est la résignation et l'acceptation.*

**Tous ensemble nous pouvons imposer d'autres choix de société et un autre avenir  
pour nous et pour nos enfants !**



## INFOS RAPIDE

### sur les luttes en cours

**D**ans quasiment tous les secteurs, des appels unitaires ont été lancés pour la réussite du **13 mai**. Dès le 14 mai, des assemblées générales sont convoquées dans de très nombreux services sur les prolongements.

L'UGFF dépose un préavis de grève pour couvrir toutes les actions décidées par les assemblées générales.

Un nouveau temps fort se dessine avec le **19 mai**, jour de la réunion des Conseils supérieurs de la Fonction publique qui doit donner son avis sur le projet de loi gouvernemental sur la retraite et du CNESER (pour l'Education nationale).

Cette journée pourrait être aussi l'occasion d'exprimer notre opposition à la politique gouvernementale de décentralisation et de réforme de l'Etat, ainsi que nos revendications en matière d'emploi.

### **Éducation nationale :**

Après la journée du 6 mai, les organisations FERC-CGT, FAEN, FSU, SGEN, CFDT, UNSA appellent à la poursuite de la mobilisation sur les questions d'éducation, de service public, de décentralisation et de retraite.

L'appel vise :

- ➡ à étendre et amplifier le mouvement de grève :
- ➡ à participer au 13 mai,
- ➡ d'ores et déjà, à mettre en perspective un nouveau temps fort, le 19 mai, jour de la réunion des Conseils supérieurs de la Fonction publique.

À noter les actions très significatives engagées le 6 mai dans de nombreux départements, par exemple à Montpellier avec plus de 8.000 participants ATOSS, enseignants, parents d'élèves.

À signaler les initiatives nombreuses associant les parents d'élèves par exemple dans les Pyrénées-Atlantique avec des occupations d'établissements scolaires.

Des actions de grève reconductibles sont également engagées dans plusieurs départements.

### **Recherche :**

Appel unitaire CGT, FSU, CFDT, FO au **13 mai**. D'ores et déjà, les organisations syndicales de la FAC d'Orsay ont réservé les cars pour la manif.

### **Culture :**

Appel unitaire le **13 mai** et à la poursuite de l'action.

### **CNAM :**

Appel unitaire FERC SUP-CGT, CFDT, SUD, FO, FSU, UNSA.

### **Finances :**

Appel des fédérations des finances CGT, FDSU, FO, CFDT, FSAFI, CFTC et CGC à la journée de grève et de manifestations le **13 mai**.

-« suite à l'annonce des mesures gouvernementales sur le dossier majeur des retraites ».

- sur les questions de missions, d'emploi, de conditions de travail au ministère.

Appel à des assemblées générales et à la mise en débat « *de toutes initiatives d'action à caractère reconductible* ».

Cet appel est relayé unitairement dans de nombreux départements comme le Nord.

### **Trésor :**

Appel commun CGT, FO, CFTC, SU, SNAT, SPAT, CGC pour le maintien et l'amélioration du niveau des pensions, un vrai droit à la retraite à taux plein à 60 ans, la défense des principes fondamentaux du code des pensions.

Ainsi que sur l'emploi, le service public, les salaires, carrières et promotion.

- appel à la grève et aux manifestations le **13 mai**,

- à des assemblées générales pour la poursuite dès le **14 mai**.

### **DGCCRF :**

Appel commun CFDT, FO, CGT, SNU, à la grève le **13 mai** et à décider des suites à donner et à mettre en débat toutes initiatives d'action à caractère reconductible.

### **Impôts :**

Les assemblées générales multiplient dans les services notamment dans les départements de l'Indre, d'Eure et Loir, Meurthe et Moselle, Moselle, Pas de Calais, Bouches du Rhône, Haute-Garonne, Tarn, Ardèche, Drôme, Rhône, Vendée, Paris Nord, Paris Est, Seine St Denis.

Des grèves reconductibles ont été décidées notamment dans le Var, les Hautes-Alpes, l'Hérault, Isère...

Les actions syndicales CGT, SNUI, FO de Haute Garonne appellent à une grève reconductible le 13 mai

### **Caisse des dépôts :**

Appel CGT, CFTC, FO, CGC, UAI à la grève le **13 mai**.

Par ailleurs la CGT est à l'initiative de la constitution d'un comité de vigilance à la caisse des dépôts en faisant appel aux élus nationaux, aux associations et aux syndicats.

## **Équipement :**

Appel unitaire au **13 mai**.

**Le SNPTTE appelle à la tenue d'assemblées générales dès le 14 mai sur les prolongements et notamment la mise en débat d'action à caractère reconductible avec un nouveau temps fort le 19 mai (initialement prévu le 22 mai).**

Des départements sont d'ores et déjà engagés dans l'action (Gard, Hérault, Lozère, Aude, Landes...)

### **Aviation civile :**

Appel unitaire pour le **13 mai**.

## **ONF :**

Appel unitaire CGT, FO, UNSA, CGC, SNIGREF, SNTF, CFDT.

## **Préfecture 93 :**

Appel unitaire au **13 mai**.

Montreuil, le 7 mai 2003

263, rue de Paris – case 542 - 93515 Montreuil Cédex

Téléphone : 01.48.18.82.31 – Télécopie : 01.48.18.82.11 – Courrier électronique : [ugff.cgt@wanadoo.fr](mailto:ugff.cgt@wanadoo.fr) -

Site internet : [www.ugff.cgt.fr](http://www.ugff.cgt.fr)



# Nos Retraites ne sont pas à négocier !

## Augmentation des salaires et des cotisations sociales !!

Le patronat et le gouvernement se préparent à une bataille décisive sur les retraites. **Le mouvement syndical doit rapidement se mettre en ordre pour les affronter** : défendre nos acquis issus de décennies de luttes qui ont façonné la vie de notre société. Les syndicats doivent informer largement les travailleurs sur le sens de ces acquis, sur le bilan des attaques patronales. Ils doivent aussi préparer la lutte pour gagner de nouveaux droits, sans laquelle les acquis actuels resteront toujours fragiles.

### Ce sont les luttes qui ont construit nos retraites

Les régimes de retraites des travailleurs ne sont pas le fruit d'un quelconque compromis entre le patronat et le mouvement ouvrier à la Libération. C'est un acquis fondamental, obtenu sur la base d'un rapport de force.

Le régime de retraite du privé (régime général et régimes complémentaires) est basé sur la répartition : prendre directement sur la richesse créée par les travailleurs, par des cotisations sociales afin de payer des travailleurs en retraite. C'est du salaire socialisé, et non pas différé : aucune épargne n'est nécessaire, 100 euros de cotisations sont immédiatement transformés en 100 euros de pension de retraite. **Ainsi, par leur unité qu'instaure la répartition, les travailleurs imposent au patronat à renoncer à cette manne financière afin de payer des retraités.** C'est un principe intolérable pour les patrons, c'est ce qu'ils veulent détruire par de multiples "réformes".

Mais le mouvement syndical ne s'est pas contenté de l'acquis de la Libération. En effet, au début, le montant des retraites versées aux ouvriers étaient très faibles, car les patrons refusaient d'augmenter les cotisations. Dans les années 50, le taux de cotisation sur les salaires pour financer les retraites a plafonné à 7%, aujourd'hui il est autour de 25% : plus de 153 milliards d'euros par an que les patrons voient filer sous leur nez ! **Grâce à cette lutte pour la hausse des cotisations, le niveau des retraites a fortement augmenté.**

### Les attaques contre les retraites du privé

En 1993, c'est dans un quasi désert de réactions syndicales, que le gouvernement Balladur a fait passer des mesures régressives très importantes contre le régime général des retraites : passage à 40 ans de cotisations pour obtenir une retraite à taux plein ; passage aux 25 meilleures années (au lieu des 10) pour calculer la pension ; indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires, leur faisant perdre progressivement du pouvoir d'achat.

Ensuite **le patronat a trouvé un accord avec des confédérations gestionnaires des régimes de retraite complémentaires** AGIRC (cadres) et ARRCO (non cadres) pour procéder au même genre d'opération. C'est l'accord du 25 avril 1996, maintenu avec l'accord du 10 février 2001, prolongé depuis jusqu'en juin 2003 : accorder moins de droits durant la vie active et diminuer la valeur de ces droits à l'heure de la retraite. Ces accords ont, avec l'aval de

En 1950, il y avait 47 % des personnes de plus de 65 ans qui percevaient le minimum vieillesse, c'est à dire qui étaient pauvres. En 1983, il y en avait encore 21%. En 1998, il n'y en avait plus que 9 %. La lutte syndicale pour le salaire s'est traduite dans l'évolution de la part des salaires bruts dans le produit intérieur brut (la richesse nationale créée) : de 62 % en 1950, à 66 % en 1970 et à 72 % en 1980. C'est cela qui a permis de financer les retraites et d'élever leur pouvoir d'achat.

**Mais ensuite la part des salaires a chuté considérablement depuis ces 20 dernières années : nous en sommes à 60 %, comme il y a 50 ans.** Recul énorme qui impose un axe de lutte déterminant sans quoi tous nos acquis sont condamnés : **augmenter les salaires directs et le salaire socialisé c'est à dire les cotisations sociales.** Voilà ce à quoi s'opposent avec acharnement le patronat et les gouvernements ssifs.



confédérations, **programmé la baisse importante des retraites complémentaires.** Par exemple, en 1995, pour 5000 francs de cotisation, un salarié obtenait 200 points de retraite complémentaire. En 2000, ces mêmes 5000 francs ne donnaient droit qu'à 151 points. Ainsi le rendement de la retraite complémentaire, c'est à dire le montant de retraite assuré une année par 100 francs de cotisation est passé de 9,20% en 1995 à 7,15% en 2000.

La conséquence est logique : selon un rapport du Comité d'Orientation des Retraites le taux de remplacement de la retraite pour un non cadre gagnant le salaire moyen ARRCO passerait de 71% en 2000 à 57% en 2040. C'est une véritable paupérisation des retraités qui est programmée. **Cette destruction de la retraite par répartition s'accompagne alors naturellement du développement de son contraire : les fonds de pension ou épargne "salariale".**



## Le secteur public : exemple d'EDF

Pour EDF, les retraites faisant partie des comptes de l'entreprise, la destruction du régime est un préalable à la privatisation. Combattre l'un implique de combattre l'autre. Mais ce qui s'y passe préfigure aussi les futures attaques contre le régime public des travailleurs de l'Etat. **A EDF comme pour l'Etat, la retraite est une continuation du salaire, c'est un salaire d'inactivité lié aux classifications et grilles salariales des actifs. C'est là un acquis radical du secteur public, un modèle pour les travailleurs du privé, et que le patronat et les gouvernements veulent tout simplement détruire.** Avec la création d'une caisse de

retraite adossée au régime général, les prestations actuelles ne seront plus garanties car elles évolueront en fonction du régime général, promis à de prochaines dégradations supplémentaires par le patronat. Comment défendre des acquis du régime EDF en acceptant le recul actuel, et dégradant par là le rapport de force pour la défense et l'amélioration du régime général ? Cette "réforme" du régime d'EDF, prélude à celle du régime des fonctionnaires de l'Etat, vise à briser l'unité des travailleurs du public, unité dont les régimes de retraites sont un élément déterminant.

## L'unité public-privé

Derrière cette offensive patronale sur les retraites, **l'objectif est de faire travailler les " anciens " (les seniors).** L'Etat s'est engagé face à l'Union Européenne de faire monter son taux de travailleurs de 56-64 ans en activité de 27% aujourd'hui à 50%. La bourgeoisie est elle-même responsable de cette situation, car chaque boîte favorisait le départ des anciens en pré-retraites pour s'en débarrasser et les remplacer par des jeunes payés à des bas salaires. Le gouvernement va donc devoir discipliner les patrons. Les mesures de pré-retraites seront supprimées. Raffarin garantit la retraite à 60ans mais avec la liberté de rester. **Pour pousser les salariés à rester, il suffit de jouer sur le taux de couverture des retraites qui est de 78% de l'ancien salaire en moyenne actuellement.** Plus il y aura de salariés à aller vers l'épargne salariale que le

gouvernement favorise fiscalement, plus le socle de financement des retraites se réduira, le taux de couverture des retraites avec ; et il faudra donc travailler plus longtemps pour toucher le même montant.

**Il n'y aura probablement pas de grosse réforme à attendre. Ainsi le gouvernement évite une bataille centrale avec le prolétariat.** Le gouvernement de droite s'attend bien à une mobilisation du secteur public (sur la question de la durée de cotisation). Pour déminer la lutte de ces bastions syndicaux, le régime des fonctionnaires sera probablement démantelé secteur par secteur en commençant dans une entreprise où le prolétariat est déjà affaibli comme France Télécom ou la Poste. La SNCF sera la dernière cible.

## Défense intransigeante des acquis

- Abrogation des mesures de 1993 sur le régime général : retour aux 37,5 ans, aux 10 meilleures années et à l'indexation sur les salaires des retraites
- Annulation de l'accord de 1996 sur les retraites complémentaires

- Augmentation des cotisations patronales pour ces régimes
- Abrogation de la loi Fabius sur l'épargne salariale
- Aucune remise en cause des régimes spéciaux et publics

## Lutter pour de nouveaux droits

Le patronat et les gouvernements veulent imposer le maintien en activité des salariés âgés : remise en cause des pré-retraites, restriction des droits des chômeurs âgés, suppression du CFA pour les fonctionnaires : cela est cohérent avec la volonté de destruction des retraites. Obtenir que certaines périodes de chômage, de maladie,... soient validées pour la retraite est

important. Mais cela résulte de l'amélioration des droits actuels. Gagner de nouveaux droits, c'est autre chose. Le salaire socialisé permet de récupérer les gains de productivité afin de financer le temps libéré de l'exploitation comme la retraite. C'est comme cela que le syndicalisme s'est battu pendant des décennies. Organisons la lutte pour :

- **baiss**er l'âge de départ en retraite en dessous de 60 ans
- **baiss**er le nombre d'années de cotisations pour une retraite à taux plein en dessous de 37,5 ans

**Défendre nos acquis, gagner de nouveaux droits :  
Organisons la grève générale interprofessionnelle reconductible.**

## Rejoins le Courant Syndicaliste-Révolutionnaire !

Le Courant Syndicaliste-Révolutionnaire (CSR) regroupe des militants de différentes organisations (CGT, SUD, CNT, FO, ...) car nous refusons la division du mouvement syndical et nous essayons de coordonner tous les militants pratiquant un syndicalisme de classe avec pour objectif de rénover le syndicalisme afin qu'il redevienne ce qu'il n'aurait jamais du cesser d'être: une organisation de travailleurs, indépendante des partis, de l'Etat et des bureaucrates. Un syndicalisme démocratique qui défende réellement nos intérêts: c'est à dire qui coordonne les luttes et qui prépare également la révolution sociale.

Le CSR publie une revue de réflexion dont vous pouvez recevoir un numéro gratuit en écrivant à notre adresse:

**CSR, BP 9, 95270 Belloy tel: 06 71 59 63 08 perso.wanadoo.fr/csr courant.s.r@wanadoo.fr**